



DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

PROJET CN4-RBA2 BENIN : ELABORATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE ET DEUXIEME RAPPORT BIENNAL ACTUALISE DU BENIN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RECRUTEMENT D'UN EXPERT DE RANG INTERNATIONAL (EXPERT NATIONAL DE HAUT NIVEAU, EXPERT REGIONAL OU INTERNATIONAL) POUR APPUYER LE POOL NATIONAL D'EXPERTS EN CHARGE DE LA SUPERVISION TECHNIQUE DES TRAVAUX D'EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE DU BENIN A LA CCNUCC.

EXTRAIT DU DOCUMENT DE PROJET D'ELABORATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE ET DU DEUXIEME RAPPORT BIENNAL ACTUALISE DU BENIN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Composante 4 : Mesures pour faciliter une adaptation adéquate aux changements climatiques

Résultat 4.1 : Les capacités institutionnelles en matière de rapportage des informations sur les mesures pour faciliter une adaptation adéquate aux changements climatiques évaluées et renforcées

Activités :

Activité 4.1.4 : Renforcer les capacités techniques des GT sur l'utilisation des approches, outils et méthodes d'évaluation V&A, ainsi que sur la prise en compte du genre dans l'évaluation V&A.

Résultat 4.2 : Les informations sur les programmes contenant des mesures visant à faciliter une adaptation aux changements climatiques sont mises à jour et rapportées.

Activités :

Activité 4.2.1 : Réaliser un état des lieux général des ressources techniques et des compétences techniques disponibles dans les institutions universités et centres de recherche nationaux et évaluer leur pertinence pour la CN4.

Activité 4.2.2 : Evaluer et actualiser les démarches, méthodes et outils, y compris les scénarios climatiques et socio-économiques, utilisés antérieurement (CN3, PNA, CDN) pour évaluer la V&A aux CC, puis solliciter l'appui du MCVDD pour l'acquisition des supports techniques payants.

Activité 4.2.3 : Evaluer et actualiser le format utilisé antérieurement (CN3) pour le rapportage des informations sur l'évaluation V&A par secteur

Activité 4.2.5 : Faire un **état des lieux sensible au genre** des initiatives en cours de réalisation ou planifiées en vue d'une adaptation aux CC.

Activité 4.2.6 : Evaluer et actualiser l'évaluation de V&A aux CC réalisée dans les secteurs clés de l'économie au titre de la CN3 et du PNA, et réaliser de nouvelles évaluations de V&A à l'échelle régionale dans des secteurs géographiques les plus vulnérables aux CC.

Activité 4.2.7 : Elaborer et valider les rapports sectoriels sur l'évaluation V&A aux CC.

COMPOSANTE 11 : ASSISTANCE TECHNIQUE (CN4 et RBA2)

Résultat 11.1 : Une assistance technique est fournie

Activité 11.1.4 : Solliciter l'assistance technique d'experts (consultants nationaux/régionaux/ internationaux) pour la formation sur l'évaluation V&A.

TERMES DE REFERENCE

Jun 2024

SIGLES ET ACRONYMES

CC	Changements Climatiques
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques
PK	Protocole de Kyoto
GES	Gaz à Effets de Serre
CP.16	Seizième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC
CP.17	Dix-septième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC
CP.8	Huitième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC
CP.19	Dix-neuvième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC
DCN	Deuxième Communication Nationale sur les changements climatiques
CN1	Première Communication Nationale sur les changements climatiques
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
TCN	Troisième Communication Nationale sur les changements climatiques
CNs	Communications Nationales sur les changements climatiques
CC	Changements Climatiques
GT	Groupes Thématiques
MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
PRBA	Premier Rapport Biennal Actualisé sur les changements climatiques
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
CN4	Quatrième Communication Nationale sur les changements climatiques
RBA2	Deuxième Rapport Biennal Actualisé sur les changements climatiques
V&A	Vulnérabilité et Adaptation aux changements climatiques
PNA	Programme National d'Adaptation
CNP	Coordination Nationale du Projet

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Bénin a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto (PK) et l'Accord de Paris sur le Climat respectivement les 30 juin 1994, 25 février 2002 et 31 octobre 2016. En vertu des dispositions des articles 4.1 et 12.1 de la Convention, le Bénin à l'instar des autres Etats Parties doit communiquer à la Conférence des Parties les informations relatives (i) aux inventaires nationaux des émissions anthropiques par les sources et de l'absorption par les puits de tous les gaz à effet de serre (GES) non réglementés par le Protocole de Montréal ; (ii) les programmes nationaux/régionaux contenant des mesures visant à atténuer les changements climatiques et (iii) toutes autres informations jugées utiles pour atteindre l'objectif de la Convention.

Dans le cadre du processus de communication des dites informations au titre de la Convention, le Bénin en tant que Partie non visée à l'annexe I de la Convention est astreint à soumettre conformément aux décisions 1/CP.16 et 2/CP.17 de la Conférence des Parties :

- i. ses communications nationales tous les quatre ans selon le paragraphe 1 de l'article 12 de la Convention et la décision 17/CP.8 relative aux directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;
- ii. ses rapports biennaux actualisés contenant une mise à jour des inventaires nationaux de GES, notamment un rapport national d'inventaire et des informations sur les mesures prises, les besoins constatés et l'appui reçu en matière d'atténuation.

En application des dispositions de la Convention et des décisions pertinentes de la Conférence des Parties, le Bénin a pris des initiatives au plan institutionnel et a également mis en œuvre des actions en termes d'activités habilitantes, notamment l'élaboration et la soumission de :

- sa Communication Nationale Initiale sur les Changements Climatiques (CN1) , sa Deuxième Communication Nationale (DCN) et sa Troisième Communication nationale (TCN) respectivement en 2002, 2011 et 2019 ;
- son Premier Rapport Biennal Actualisé sur les Changements Climatiques (PRBA) en 2019.

Dans le cadre de l'élaboration de la TCN, les études V&A réalisées ont couvert 07 secteurs prioritaires, notamment l'agriculture, les ressources en eau, la foresterie, le littoral, le tourisme, l'énergie et la santé. Pour ces études, l'analyse de la vulnérabilité actuelle a été effectuée au moyen de la matrice de sensibilité des unités d'exposition aux risques ou aléas climatiques observés et du profil de vulnérabilité socioéconomique.

Les projections climatiques ont été réalisées aux différents horizons temporels (2030, 2050, etc.) sous différents scénarios de référence en utilisant les modèles climatiques CSIRO version mk3.6.0 et CCCMA CANESM2. En outre, plusieurs outils spécifiques ont été exploités pour l'évaluation des impacts futurs au niveau sectoriel, appuyés par le jugement d'experts selon le cas échéant. Il s'agit en l'occurrence de DSSAT V4.7 (Decision Support System for Agrotechnology Transfer) pour l'agriculture, de WEAP (Water Evaluation and Planning System) pour les ressources en eau, etc. L'évaluation du secteur de la santé s'est référée, en termes d'approches, au cadre du 4^e Rapport d'évaluation du GIEC (AR4) qui vise la réduction de la vulnérabilité aux CC et au cadre du 5^e Rapport d'évaluation du GIEC (AR5) dont la finalité est la réduction du risque sectoriel, donc dans le cas d'espèce du risque sanitaire (santé humaine, services sanitaires notamment). Cette évaluation s'est aussi largement inspirée du Guide de référence sur la vulnérabilité publiée par la GIZ en 2017 aux

fins notamment de la conception de la chaîne d'impact et de la réalisation des profils des indicateurs de vulnérabilité actuelle et future.

Pour l'établissement des scénarios climatiques et socioéconomiques, les nouveaux scénarios rendus disponibles par le GIEC ont été utilisés, à savoir, les scénarios climatiques RCP8.5, RCP4.5 et RCP2.6 et les scénarios socioéconomiques SSP1 et SSP2.

Il faut noter que la situation climatique de référence est établie sur la base des données climatologiques de la période normale standard 1981-2010, représentatives des régions (zones agro écologiques, bassins versants, zones sanitaires notamment).

D'autres études d'analyse de la vulnérabilité et adaptation couvrant différents secteurs et régions du pays ont été également réalisées dans le cadre de l'élaboration du Plan National d'Adaptation. De même une synthèse des objectifs, stratégies et mesures d'adaptation dans les secteurs précités a été réalisée dans le cadre de la révision de la CDN du Bénin. Toutefois dans certains secteurs, ces études n'ont pas couvert certaines régions pour lesquelles l'évaluation de la V&A s'avère nécessaire.

Par ailleurs l'étude d'autoévaluation de la TCN et du PRBA a identifié des faiblesses dans les travaux antérieurs et défini des priorités et orientations pour la quatrième communication nationale. Elle suggère également (i) d'explorer la possibilité d'appliquer les modalités, procédures et lignes directrices (MPG) énoncées dans la décision 18/CMA.1 en vue d'améliorer la présentation de cette composante dans la quatrième communication nationale (CN4) du Bénin (dans le cadre de la préparation du Bénin à la mise en œuvre de l'article 13 de l'Accord de Paris) et (ii) d'analyser l'influence de la COVID19 sur la vulnérabilité et l'adaptation aux CC dans les secteurs ciblés.

Le Bénin bénéficie actuellement d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour la mise en œuvre du projet CN4-RBA2 dont l'objectif spécifique est de l'appuyer dans l'élaboration de sa quatrième communication nationale (CN4) sur les changements climatiques et de son deuxième rapport biennal actualisé (RBA2) conformément aux exigences en matière de communication d'informations au titre de la CCNUCC, tout en répondant aux objectifs de développement nationaux.

Dans le cadre de la composante 7 RBA2 relative aux mesures pour faciliter une adaptation aux changements climatiques du projet CN4-RBA2 en cours d'exécution, il est prévu de faire réaliser par des Groupes Thématiques de travail des études d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans huit (08) secteurs prioritaires ciblés (agriculture, énergie, foresterie, infrastructures et aménagement urbain, littoral, ressources en eau, tourisme et santé).

Pour la mise en œuvre des activités de cette composante, le Bénin recherche un Expert de haut niveau (national, régional, international) disposant d'une expérience avérée en analyse de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre des communications nationales à la CCNUCC pour :

- préparer et animer dans un cadre de collaboration avec le pool d'experts nationaux un atelier de formation des membres des groupes sectoriels de travail sur l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration des communications nationales à la CCNUCC ;
- appuyer techniquement le pool des Experts nationaux mis en place pour la supervision des travaux d'études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques.

C'est pour l'appel à candidature en vue du recrutement de cet Expert de haut niveau que les présents TDRs sont élaborés.

2. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL POUR L'EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans le cadre de la préparation des communication nationales du Bénin à la CCNUCC, des Groupes de travail sont en place dans les secteurs précités pour la réalisation des études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation (V&A) aux changements climatiques.

De même la Coordination du projet CN4-RBA2 envisage de mettre en place sur une base durable un pool d'Experts nationaux qui aura pour mission d'assurer:

- le renforcement des capacités des membres des groupes thématiques sectoriels de travail sur l'utilisation des méthodes et outils d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation (V&A) aux changements climatiques ;
- le suivi et la supervision technique des travaux des groupes thématiques sectoriels de travail.

Pour renforcer ce dispositif institutionnel pendant le temps des travaux d'élaboration de la quatrième communication nationale du Bénin, la Coordination du projet CN4-RBA2 envisage de recruter par appel à candidature un Expert de haut niveau en évaluation de la V&A pour appuyer techniquement le pool des jeunes Experts nationaux.

3. OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

Recruter un Expert de rang international (expert national de haut niveau, expert régional ou international) en évaluation de la vulnérabilité et adaptation (V&A) aux changements climatiques pour appuyer le pool national d'experts en charge de la supervision technique des travaux d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la préparation de la quatrième communication nationale du Bénin à la CCNUCC.

De façon spécifique, il s'agira de

- former les membres des groupes thématiques de travail mis en place dans huit secteurs sur l'utilisation des approches, outils et méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux CC ;
- renforcer le pool national d'experts pour la supervision technique des travaux d'études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques.
-

4. RESULTATS ATTENDUS

- les membres des groupes thématiques de travail mis en place dans huit secteurs sont formés sur l'utilisation des approches, outils et méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux CC ;
- les capacités du pool national d'experts pour la supervision technique des travaux d'études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques sont renforcées.

5. TACHES A EXECUTER PAR L'EXPERT DE HAUT NIVEAU

Pendant le temps de la préparation de la quatrième communication nationale du Bénin sur les changements climatiques, l'Expert de rang international (expert national de haut niveau, expert régional ou international) :

- Sera responsable de la formation des membres des groupes thématiques de travail mis en place dans huit secteurs (l'agriculture, les ressources en eau, la foresterie, le littoral, le tourisme, l'énergie, la santé, les transports et aménagement urbain) sur l'utilisation des approches, outils et méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux CC. A ce titre, il :
 - o Participera à la séance de cadrage qui sera organisé par le CNP
 - o évaluera et actualisera, en collaboration avec le pool national d'Experts, les démarches, méthodes et outils, y compris les scénarios climatiques et socio-économiques utilisés antérieurement (CN3, PNA, CDN) pour évaluer la V&A aux CC et sur cette base produira le document du cadre méthodologique d'évaluation de la V&A aux changements climatiques pour la quatrième communication nationale du Bénin ;
 - o réalisera les projections des paramètres climatiques nécessaires pour les études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la préparation de la quatrième communication nationale du Bénin à la CCNUCC ;
 - o assurera en collaboration avec le pool national d'Experts la préparation technique et l'animation d'un atelier de 5 jours maximum pour la formation des membres des Groupes sectoriels de travail ;
- Fournira une assistance technique au pool national d'Experts pour la supervision technique des travaux d'études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques par les Groupes thématiques sectoriels mis en place. A cette fin il établira avec le pool national d'Experts un programme de travail pour la supervision technique des travaux d'études sectorielles.
- Proposera un programme approprié de renforcement de capacités des membres du pool national d'Experts appelés à superviser seuls le processus d'évaluation de la V&A aux changements climatiques lors de l'élaboration des communications nationales futures du Bénin à la CCNUCC (programme de formation d'experts formateurs en évaluation de la V&A).
- Produira et soumettra au Coordonnateur du projet CN4-RBA2 les rapports d'avancement de ses prestations (au total trois rapports)

A titre d'information, les tâches que le pool national d'experts en V&A est appelé à exécuter dans le cadre de la préparation des communications nationales sur les changements climatiques sont indiquées à l'annexe des présents TDRs.

6. PROFILS ET COMPETENCES RECHERCHES

Consultants nationaux, régionaux (ressortissants d'un pays de l'UEMOA) ou internationaux, satisfaisant aux profils et compétences ci-après :

6.1. Education et formation

- Niveau d'études supérieures (BAC+5 au moins) de qualification climatologue, agro climatologue, géographe, environnementaliste, spécialiste en changements climatiques, en biodiversité, ou autre profil pertinent.

- Spécialiste de l'évaluation de la vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques.

6.2. Compétences générales

Expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de l'évaluation de la vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques.

6.3. Compétences spécifiques recherchées

Expert de haut niveau en évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC des parties non visées à l'annexe 1, pouvant justifier d'une expérience avérée dans ce domaine pour avoir réalisé au cours de ces 10 dernières années :

- deux (02) missions au moins de formation en évaluation de la V&A aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC ;
- des travaux d'analyse des scénarios climatiques et socioéconomiques et de projection des paramètres climatiques dans le cadre de l'évaluation de la V&A aux changements climatiques ;
- deux (02) missions au moins de réalisation ou de supervision technique d'études d'évaluation de la V&A aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC.

7. DUREE DE LA MISSION POUR L'EXPERT DE HAUT NIVEAU ET LIVRABLES ATTENDUS

La durée totale de la mission d'assistance technique pour l'Expert national, régional ou international de haut niveau est estimée à 50 HJ sur une période de 10 mois calendaires. Les livrables attendus de l'Expert de haut niveau sont les suivants :

Livrables	Echéances
Le rapport d'avancement n°1 incluant (i) le rapport de la formation de membres des Groupes thématiques sectoriels de travail sur l'utilisation des méthodes et outils d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux CC et (ii) le document du cadre méthodologique pour l'évaluation de la V&A dans le cadre de la quatrième communication nationale du Bénin	2 mois après la signature du contrat de prestation de service
Le rapport d'avancement n°2 présentant l'évolution globale des travaux d'études sectorielles d'évaluation de la V&A aux changements climatiques, les prestations fournies par l'Expert de haut niveau et ses recommandations pour la poursuite et l'achèvement satisfaisant des travaux d'études.	Au dépôt par les Groupes Thématiques des rapports provisoires d'études de la V&A dans les huit (08) secteurs ciblés
Le rapport d'avancement n°3 présentant l'évolution globale des travaux d'études sectorielles d'évaluation	A l'acceptation par la Coordination du projet CN4-RBA2 des rapports

Livrables	Echéances
de la V&A aux changements climatiques, les prestations fournies par l'Expert de haut niveau.	finaux des Groupes Thématiques en charge des études de la V&A dans les huit (08) secteurs ciblés

8. MODALITES DE PAIEMENT DES PRESTATIONS DE L'EXPERT DE HAUT NIVEAU

Le paiement des coûts des prestations de l'Expert de haut niveau sera effectué suivant les modalités indiquées ci-dessous

Livrables	Paiement au profit du pool d'Experts
Le rapport d'avancement n°1 incluant (i) le rapport de la formation de membres des Groupes thématiques sectoriels de travail sur l'utilisation des méthodes et outils d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux CC et (ii) le document du cadre méthodologique pour l'évaluation de la V&A dans le cadre de la quatrième communication nationale du Bénin	30% du montant global du contrat de prestation
Le rapport d'avancement n°2 présentant l'évolution globale des travaux d'études sectorielles d'évaluation de la V&A aux changements climatiques, les prestations fournies par l'Expert de haut niveau et ses recommandations pour la poursuite et l'achèvement satisfaisant des travaux d'études.	40%
Le rapport d'avancement n°3 présentant l'évolution globale des travaux d'études sectorielles d'évaluation de la V&A aux changements climatiques, les prestations fournies par l'Expert de haut niveau.	30%
Total	100%

9. MODALITES DE CANDIDATURE

9.1. Composition du dossier de candidature

Dans le cadre de la présente mission, chaque candidat soumettra au Coordinateur National du Projet CN4-RBA2 un dossier de candidature comprenant :

(i) une lettre de soumission à adresser au Coordonnateur du projet CN4-RBA2 précisant sa proposition d'honoraire par HJ pour ses prestations (en FCFA, ou en Euro) et signée par le soumissionnaire. La lettre aura pour objet « Recrutement d'un expert de rang international (expert national de haut niveau, expert régional ou international) pour appuyer le pool national d'experts en charge de la supervision technique des travaux d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la préparation de la quatrième communication nationale du Bénin a la CCNUCC » ;

(ii) le Curriculum Vitae (CV) du candidat soumissionnaire indiquant ses qualifications générales (éducation et formation) et ses expériences spécifiques en lien avec la mission ;

(iii) copie du ou des diplômes cités dans le CV ;

(iv) une attestation pour chaque expérience répondant aux compétences recherchées citées dans le CV.

Chaque attestation relative à une expérience citée dans le CV doit être délivrée par le Responsable de la structure ou du projet concerné.

9.2. Instructions pour la soumission du dossier de candidature

Le soumissionnaire préparera ce dossier de candidature en langue française. Tous les documents constitutifs seront scannés et rassemblés dans un dossier électronique que le soumissionnaire enverra par courrier électronique à l'adresse : dgec.recrutement@gouv.bj avec copie à wilmongazi@yahoo.fr et justicoagbo@gmail.com.

Pour faciliter l'examen, l'évaluation, la comparaison des dossiers de candidature et la vérification des qualifications des soumissionnaires, la Coordination du projet CN4-RBA2 (CNP) a toute latitude pour demander à un soumissionnaire des éclaircissements sur son dossier. Aucun éclaircissement apporté par un soumissionnaire autrement qu'en réponse à une demande de la CNP ne sera pris en compte. La demande d'éclaircissement de la CNP ainsi que la réponse qui y sera apportée seront formulées par écrit.

Les dossiers de candidature soumis demeureront valides pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des dossiers.

Le maître d'ouvrage représenté par le Coordonnateur du projet CN4-RBA2 se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet appel à candidature.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez-vous adresser à l'Expert National du Projet CN4-RBA2 au numéro 97 58 38 03 ou par mail à l'adresse « justicoagbo@gmail.com ».

10. PROCEDURE DE SELECTION

10.1. Evaluation des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature seront évalués suivant la grille ci-dessous.

N°	Critères	Notes maximales
(1)	Education et Formation du Soumissionnaire	20
(2)	Expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques	10
(3)	Expériences similaires du Soumissionnaire en lien avec la mission : <ul style="list-style-type: none">- Expériences en matière d'élaboration de document relatif aux méthodes et outils d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC (2 expériences à raison de 5 points par expérience similaire pertinente réalisée et appuyée d'une attestation de bonne fin d'exécution)	10
	<ul style="list-style-type: none">- Expériences d'analyse des scénarios climatiques et socioéconomiques de référence du GIEC et de projection des paramètres climatiques dans le cadre d'études d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques pour l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC (2 expériences à raison de 10 points par expérience similaire pertinente réalisée et appuyée d'une attestation de bonne fin d'exécution)	20

N°	Critères	Notes maximales
	- Expériences de formateur en formation à l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC (2 expériences à raison de 10 points par expérience similaire pertinente réalisée et appuyée d'une attestation de bonne fin d'exécution)	20
	- Expériences de réalisation ou de supervision technique de travaux d'études d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC (2 expériences à raison de 10 points par expérience similaire pertinente réalisée et appuyée d'une attestation de bonne fin d'exécution)	20
	Total :	100
	Score minimal pour qu'un dossier de candidature soit accepté	70/100

10.2. Sélection d'un soumissionnaire pour la mission

Le soumissionnaire qui sera retenu sera celui dont le dossier de candidature aura obtenu la note totale la plus élevée parmi les dossiers acceptés. En cas de désistement de ce soumissionnaire ou d'absence d'accord entre la Coordination du projet CN4-RBA2 et ce dernier sur le montant de ses prestations, le poste sera attribué au soumissionnaire dont le dossier de candidature est classé en deuxième position parmi les dossiers acceptés. Ainsi de suite.

11. DEMARRAGE DE LA MISSION

La mission débutera par une réunion de cadrage qui sera organisée par le Coordonnateur National du Projet. Au cours de cette rencontre, le l'Expert de rang international présentera sa compréhension des présents TDRs, sa note méthodologique, les aspects organisationnels et le chronogramme d'exécution pour la réalisation de la mission.

ANNEXE

TACHES A ACCOMPLIR PAR LE POOL NATIONAL D'EXPERTS EN V&A DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DES COMMUNICATIONS NATIONALES DU BENIN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans le cadre de l'élaboration des communications nationales du Bénin sur les changements climatiques, le pool d'Experts nationaux aura, à exécuter les tâches spécifiques ci-après en lien avec la composante 4 relative aux mesures pour faciliter une adaptation adéquate aux changements climatiques :

- définir la portée des travaux V&A et contribuer à l'élaboration des termes de référence des études d'évaluation de la V&A à réaliser par les Groupes thématiques sectoriels de travail;
- assurer le renforcement des capacités des membres des Groupes sectoriels de travail en évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques ;
- coordonner la réalisation de l'état des lieux des activités, mesures et programmes en cours de réalisation ou planifiés en vue d'une adaptation aux changements climatiques ;
- identifier les démarches, méthodes et outils appropriés et mieux adaptés à la situation nationale pour l'évaluation V&A y compris les scénarios climatiques et socio-économiques à moyen et long termes répondant au contexte national béninois ;
- définir le format de rapportage des informations sur l'évaluation V&A par secteur
- apporter un appui-conseil aux Groupes Thématiques sectoriels de travail pendant les différentes phases du processus d'analyse V&A, y compris l'élaboration des rapports sectoriels ;
- coordonner le processus de collecte des données et informations nécessaires aux études V&A ;
- assurer la supervision technique des travaux des études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques par les groupes de travail mis en place dans les différents secteurs et valider les rapports
- compiler les rapports sectoriels V&A et rédiger le chapitre et le résumé exécutif V&A des communications nationales sur les changements climatiques ;
- contribuer à la documentation et à l'archivage des études réalisées ;
- autres taches nécessaires en fonction des circonstances nationales.